



Sommaire

[AD IDF] L'Avenir des Boutiques pour 2022.....	1
[ASC] Le Budget du CSE DO IDF pour 2022.....	2

[AD IDF] L'Avenir des Boutiques pour 2022

✓ Information sur le Schéma Directeur de la Distribution 2022 : Réseau Exclusif DO IDF

Des Marchés qui Evoluent

Malgré la forte concurrence, et la crise COVID, les marchés BB* et Mobile maintiennent des croissances à 2%.

De plus les comportements clients se sont aussi adaptés et ont évolué :

- + de Ventes en ligne (+27%)
- + d'Offres de Services Enrichis (SAV payant, etc.)
- + de Pratiques Omnicanales (Drive, Click & Collect...)

Et Pourtant une Activité qui Décroit !

Avec une baisse des flux, et donc de l'activité, combinée au report des actes commerciaux vers le digital et le Service Clients, **l'activité des AD connaît clairement une décroissance.**

Faire du Neuf avec du Vieux

Ainsi pour s'adapter, la stratégie reste d'**améliorer** les boutiques existantes en les modernisant grâce au :

- ◆ Renovations des Back Offices
- ◆ Aménagement en Smartstore Touch
- ◆ Fibrage des Boutiques
- ◆ Déploiement de la 5G indoor

Monopoly AD vs GDT

L'autre stratégie est aussi clairement de « Transférer aux Réseaux Partenaires » (les GDT**), **une partie ou la totalité** des activités des boutiques qui sont ou seront fermées.

Ainsi **au 1^{er} Novembre 2021**, le réseau de Distribution d'Orange en Ile de France compte dorénavant **72** boutiques.

*BB = BroadBand, ou accès à internet à haut débit
 **GDT = Générale de Téléphone
 ***RC = Relation Clients

26 sont des GDT, et **46 sont des AD** réparties sur 8 secteurs dont :

- ◆ 28 en Centre Commercial
- ◆ 18 en Centre-Ville

Ainsi **l'AD IDF représente 64% du réseau de Distribution** avec 785 salarié.es actifs dont 645 en boutique.

Stratégie & Perspectives

Hélas, cette année 2022 débutera avec l'annonce de la **fermeture de 4 AD** supplémentaires considérées comme étant en zone « de couverture complémentaire » d'après le nouveau maillage territorial défini :

- ◆ Moisselles
- ◆ Poissy
- ◆ Les Ulis
- ◆ Villiers

L'ancrage des fondamentaux sera aussi le maître mot avec des plans d'action sur les axes suivants :

- ◆ Différentiation de la RC*** (Omnicanalité, etc.)
- ◆ Développement de la Valeur et Efficience
- ◆ Expérience Client (Satisfaction, NPS, RDV, etc.)
- ◆ Expérience et Compétences Salariés

Le tout saupoudré d'une éventuelle **refonte** des plannings.

Analyse de la CFE-CGC

Nos élu.es ne sont pas dupes, car **les retours terrain** de nos experts AD **montrent une toute autre réalité.**

La fermeture des boutiques entraîne la **redirection** des clients vers les concurrents (**moins de clients, donc moins de ventes**), les boutiques sont **sous staffées**, sous approvisionnées (certains produits ne sont **disponibles qu'en ligne**), les offres on line sont **plus intéressantes** en matière de prix (ex : Sosh), amenant forcément à passer par les canaux digitaux, etc...

Ainsi **pour obtenir l'adhésion des salarié.es** à ces nouvelles stratégies, il faudrait déjà qu'il y ait de la **cohérence** dans les actes actuels de la Direction.

[ASC] Le Budget du CSE DO IDF pour 2022

- ✓ **Consultation** sur la Décision des Clés de Répartition entre les Budgets Prévisionnels AEP et ASC 2022
- ✓ **Consultation** sur le Budget Prévisionnel AEP 2022
- ✓ **Consultation** sur le Budget Prévisionnel ASC 2022

Une Répartition à Définir.

Comme chaque année, le Bureau en charge de la gestion de notre CSE de la DO IDF, propose aux élu.es de voter le budget et sa répartition suivant 2 grands champs :

- ◆ **Son fonctionnement**
(Attributions Economiques et Professionnelles dit **AEP**)
- ◆ **Ses œuvres sociales**
(Activités Sociales et Culturelles dit **ASC**)

Le budget **AEP** sert à financer les moyens utiliser par le CSE pour le faire fonctionner : Expertises, Matériels, etc.

Le budget **ASC** sert à financer des aides pour les salariés : vacances, restauration, culture, etc.

Ainsi plus vous dépensez en AEP, moins vous distribuerez en ASC.

Le vote de la répartition des budgets **est donc essentiel** concernant **la redistribution des ASC** pour les salariés.

Un Fonctionnement à Eclaircir !

La baisse des effectifs entraine automatiquement la baisse du budget qui est proportionnel au nombre de salarié.es de la DO IDF. En 2019 nous étions presque 10000 alors que nous ne sommes actuellement qu'un peu plus de 7000.

Logiquement, cette répercussion aurait dû aussi se faire ressentir sur les AEP. Or certaines lignes du budget présentées sont **complètement incohérentes** :

Ex : La téléphonie est exorbitante, alors que nous travaillons dans une société de télécoms avec des communications illimitées, etc.

Une Redistribution en Deçà !

De plus, malgré le contexte sanitaire ayant empêché la mise en œuvre de plusieurs prestations en 2021, **il était attendu qu'il y ait des excédents** qui auraient pu être redistribués.

Or le budget des ASC de 2022 reste reconduit quasiment à l'identique **sans augmentation significative** du compte salarié, des cadeaux de fins d'année etc.

Analyse de la CFE-CGC

La baisse continue des effectifs **entraine irrémédiablement la baisse du budget** du CSE, qui aura clairement des répercussions sur les montants disponibles pour les salarié.es.

La CFE-CGC milite depuis des années pour une **baisse du budget AEP au profit des ASC** afin de reverser un maximum pour ceux et celles qui en ont besoin.

À titre d'exemple, sur les CSE où la **CFE-CGC est majoritaire** (OFS, et SCE*), **le budget AEP représente moins de 5%.**

À SCE, ce budget s'établit même en 2021 à **0,56%**, ce qui représente **+ de 99% de budget ASC pour les salariés**, dont un reversement de reliquat de 500€ sur la même année**.

Les salariés ne peuvent donc plus cautionner des budget **AEP qui varient de 10 à 30%**, avec des dépenses exorbitantes non expliquées, et des ASC en berne malgré des reliquats existants.

C'est pour toutes ces raisons que les élu.es CFE-CGC ont voté unanimement :

- ◆ **CONTRE** les clés de répartition des budgets AEP et ASC
- ◆ **CONTRE** le budget prévisionnel AEP 2022

Cependant, **afin de ne pas bloquer la mise en œuvre des ASC 2022**, et malgré plusieurs désaccords, nous avons décidé de nous **ABSTENIR** concernant le vote de ce budget.

* **OFS** = Orange France Siège
SCE = Service Clients Entreprise

**Source = <https://www.cfecgc-orange.org/2021061810597/sce/notre-engagement-tout-faire-pour-augmenter-votre-pouvoir-d-achat.html>

Vos représentants CFE-CGC Orange	Élu.es CSE Titulaires	AE IDF Parnasse UI A IDF UI PP IDF AE IDF USC IDF AD IDF	Élu.es CSE Suppléant.es	AE IDF UI Centre IDF AG Pro PME IDF USC IDF UI A IDF AD IDF
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laurent BOURGEOIS ▪ Laurent MARTIN ▪ Laetitia MIMOUN ▪ Anne DESCARTES ▪ Cyril CORDIER ▪ Valérie VIART ▪ Stéphane TOULOT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frédéric DESPRES ▪ Hélène POUPARD ▪ Philippe DAGOIS ▪ Fathia JARDAOUI ▪ Jean Louis JOUVENCEAU ▪ Amel SAIDANE 		
	RS CSE : Faycel AZZABI Resp. COM : Adel EL MAHDY	USC IDF USC IDF	Commissions ASC : Houda BOUSBIH ASC : Géraldine PUIILLANDRE	USC IDF UI Centre IDF